







que cette version officielle. Voici comment les choses se sont passées.

» C'est un usage établi à Rome que le jour anniversaire du couronnement de Sa Sainteté, les membres du corps diplomatique expriment le désir de lui présenter leurs hommages. Ils s'adressent au cardinal secrétaire d'Etat qui indique à chacun d'eux l'heure où il sera reçu par le Saint-Père. M. Odo Russell, qui a toujours ambitionné l'honneur d'être traité comme un ambassadeur, n'a jamais négligé de demander son audience; mais comme il n'a aucun caractère diplomatique et qu'il n'est en aucune façon accrédité par son gouvernement auprès du Saint-Siège, il n'a jamais pu songer à adresser sa demande au cardinal secrétaire d'Etat, et a dû toujours se résigner à l'adresser comme le font chaque jour les simples particuliers, au prélat maître de la Chambre.

» Le 21 juin dernier, anniversaire du couronnement de Pie IX, il avait envoyé sa requête comme à l'ordinaire; elle avait été soumise au Saint-Père, qui avait daigné l'accueillir, et les ordres avaient été donnés en conséquence. Mais une indisposition du Pape ne lui permit pas de recevoir alors M. Russell, puis le grand nombre d'audiences données, avant leur départ, aux évêques venus à Rome pour les fêtes de la canonisation, firent encore ajourner celle qui avait été promise à l'agent anglais, tant et si bien qu'on ne put la lui donner que le 25 juillet, jour où il reçut le billet qu'on envoie à tout le monde en ces occasions. Et voilà comment il est vrai que M. Russell n'a pas sollicité d'audience, que c'est le Pape qui l'a fait appeler, et qu'il a reçu inopinément, le 25 juillet, la notification écrite que le Pape le recevrait le lendemain.

POLOGNE.

On écrit de la frontière polonaise, 17 février, à la Gazette Nationale :

« Nous apprenons de bonne source que le ministre français a fait remettre au consul général de la société de Saint-Vincent-de-Paul, à Paris, une note adressée aux consuls de France et d'Angleterre, à Varsovie, qui enjoint à ces agents diplomatiques de prêter toute l'aide possible aux dames polonaises qui établissent des hôpitaux pour les insurgés blessés, en se vouant en général aux soins des blessés. Par suite, le conseil général de la société de Saint-Vincent-de-Paul, adressé aux conseils provinciaux de cette société, en Pologne, l'invitation pressante de prendre sous leur protection particulière les insurgés dénués de tout secours humains, et de leur donner tous les soins possibles. L'état des insurgés blessés est effectivement très-déplorable en beaucoup de lieux. Les blessés qui sont tombés dans les affaires de Siematyzy et de Wonschok sont restés 48 heures sur le champ de bataille, et ce n'est que le 3<sup>e</sup> jour que ceux qui avaient survécu ont été pansés.

— On assure, dit la Nation, que les forces russes en Pologne vont être portées de 70,000 hommes à 100,000. L'abandon de Varsovie aurait été un moment agité par le conseil de guerre, présidé par le grand-duc Constantin. Aucune décision n'a été prise à cet égard.

L'insurrection polonaise grandit chaque jour. A mesure que l'enthousiasme augmente parmi les populations révoltées, des hésitations semblent se produire

dans les rangs de l'armée russe. Si nos informations sont exactes, un corps de 42,000 Russes, dont l'esprit n'était pas sûr, aurait dû être arrêté dans sa marche sur la Pologne et remplacé par des régiments de Cosaques.

— Des nouvelles certaines de Pologne nous apprennent, dit la France, que les insurgés, obéissant à un plan général, font aux troupes russes une guerre de partisans.

Ils ne leur livrent pas de grands combats, mais ils les inquiètent sans cesse, attaquent les détachements isolés, les convois, et se dispersent dans les bois et dans les montagnes, lorsque des corps considérables marchent sur eux.

La saison actuelle n'est pas très favorable à l'insurrection, parce que le temps sec et la gelée permettent aux troupes russes d'exécuter de grandes marches, mais les Polonais comptent beaucoup sur le dégel qui, en rendant le pays complètement impraticable, leur donnera des facilités pour s'organiser sans être inquiétés.

— Nous apprenons que le gouvernement russe fait de grands efforts pour comprimer l'insurrection, et que la 13<sup>e</sup> division d'infanterie, qui tient garnison dans la Bessarabie, vient de recevoir l'ordre de se tenir prête à partir pour la Pologne.

L'Europe fait connaître la teneur de la dépêche adressée le 14 février, par le cardinal Antonelli, à Mgr Chigi, nonce à Paris. Le cardinal rétablit les faits dénaturés par les ministres anglais. Il constate que M. Odo-Russel a obtenu une audience qu'il avait sollicitée, mais que le Pape n'avait pas l'intention de réclamer l'hospitalité anglaise. M. Odo-Russel essaya, au mois de décembre dernier, de déterminer le Pape à accepter un asile à Malte. Le cardinal Antonelli voit de graves inconvénients à ce que M. Odo-Russel continue à traiter les affaires comme diplomate accrédité auprès du Pape. L'abus fait des dépêches de ce personnage dans le Parlement anglais ne permet pas de leur conserver un caractère officiel. Le cardinal se déclare donc obligé de cesser toutes relations avec M. Odo-Russel.

ESPAGNE.

« La position du cabinet O'Donnell devient de plus en plus précaire. Après les sept membres du conseil de l'Amirauté, qui ont donné leur démission, sont venus les quatre directeurs généraux du ministère de la marine. Le général O'Donnell, après avoir pris l'avis de la Reine, a déferé la conduite des démissionnaires au Tribunal suprême de guerre et de marine, sous l'inculpation de désapprobateurs des actes de la Couronne.

Quelques commandants des départements maritimes d'Espagne, et, à leur tête, M. Buotillos, ont envoyé leur démission en la fondant sur des motifs de santé. Cette protestation contre la nomination de M. Ulloa, au département de la marine, tend à blâmer le ministère tout entier qui accepte le conflit. La Reine est vivement affectée de voir tout un corps si unanime à rejeter M. Ulloa, l'intime de O'Donnell. L'opposition redouble ses efforts; Narvaez, Mon, Armero se coalisent. Le ministère est fort mal. A moins d'un miracle, peu probable, il ne saurait se soutenir. Les amis de Narvaez ne cachent à personne leur espérance de voir leur chef à la tête des affaires. Au moment où je vous écris, le ministère est réuni chez le président du conseil. On y décidera la question de vie ou de mort. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

Paris.

24 février.

Le tirage au sort, pour la classe de 1863, commencera demain à Paris. On croit que le taux de l'exonération sera fixé, comme l'an dernier, à 2,500 francs.

— On remarque beaucoup, aujourd'hui, un article du *Contitutionnel* très hostile à la Prusse et à son ingérence dans les affaires de Pologne. Le monde de la politique et des affaires voit, dans cette publication, un témoignage des sympathies actives du gouvernement de l'Empereur, en faveur de l'indépendance de la Pologne.

— L'Empereur et l'Impératrice ont fait, hier, une promenade à cheval, au bois de Boulogne. L'Impératrice montait *Phæbus*, un magnifique cheval Alezan doré; et l'Empereur, *Walter Scott*, avec lequel il a fait la campagne d'Italie.

— C'est dimanche, à une heure, que le célèbre prédicateur, le père Félix, ouvrit, dans Notre-Dame, ses conférences dominicales du carême. Ces conférences, faites pour les hommes ont, comme les années précédentes, les vérités fondamentales de la religion chrétienne pour objet.

Pour extrait : A. LAYTOU

Faits divers.

On lit dans l'Océan de Brest, du 20 février:

« Un accident affreux, qui aurait pu avoir des suites encore plus déplorables, a eu lieu avant-hier, à 10 heures et demie du matin, à la poudrière du Pont-du-Buis. Un magasin à poudrière, situé à l'extrémité de l'établissement, renfermant 3,500 kil., a sauté. Par un hasard providentiel, l'explosion s'est faite vers la campagne; si c'eût été vers le Pont-du-Buis, il est probable qu'une grande partie de l'usine eût été détruite. Trois magasins tout neufs sont abîmés, de celui qui a sauté il ne reste aucune trace. Quatre moulins, également neufs, sont entièrement découverts; plusieurs autres bâtiments sont plus ou moins endommagés. La plupart venaient d'être terminés; ce sont des travaux à recommencer.

» Le plus grand malheur, c'est qu'il y a six victimes dont les cadavres ont été ramassés en lambeaux et presque calcinés, tous méconnaissables par conséquent. Une jambe est restée suspendue à des branches d'arbre; le morceau de pantalon qui l'entourait était encore en feu. D'autres restes ont été retrouvés dans la rivière. Dans ce grand malheur, il n'y a eu qu'un seul blessé: c'est un homme qui se trouvait à une assez grande distance du magasin qui a pris feu, il a eu le bras cassé. On frémit en pensant aux malheurs encore plus grands qui auraient pu résister de ce terrible accident, si l'explosion s'était dirigée d'un autre côté.

» La commotion a été si forte qu'elle s'est fait sentir à plusieurs lieues à la ronde. Au

Port-Launay, les maisons ont éprouvé une secousse telle, que les pains, chez les boulangers, ont roulé des étagères sur le sol, et que des montres, qui se trouvaient devant les boutiques, ont été jetées sur le pavé. »

Pour extrait : LAYTOU.

VILLE DE CAHORS.

Marché aux grains. — Mercredi, 25 février 1863.				
	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment..	268	114	21 <sup>rs</sup> 92	78 k. 240
Mais.....	96	25	12 <sup>rs</sup> 02	»

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.				
23 février 1863.				
Au comptant:	Dermer cours.	Hausse.	Baisse.	
3 pour 100.....	69 70	» 20	» »	
4 1/2 pour 100.....	98 50	» »	» »	40
24 février.				
Au comptant:	Dermer cours.	Hausse.	Baisse.	
3 pour 100.....	69	» »	» »	70
4 1/2 pour 100.....	98 50	» »	» »	
25 février.				
Au comptant:	Dermer cours.	Hausse.	Baisse.	
3 pour 100.....	69 75	» 75	» »	
4 1/2 pour 100.....	98 50	» »	» »	

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.	
22 février.	Rivals (Marie), au Coin-de-Lastié.
24 —	Astruc (Etienne), rue Darnis.
Décès.	
24 —	Fournié (Eugène), employé de l'Enregistrement, 19 ans, rue de la Liberté.
—	Capmas (Joseph-Jean-Pierre), 5 ans, rue de la Mairie.
25 —	Roques (Catherine), sans prof. 60 ans aux Mathieux.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

PREFECTURE DU LOT.

Route Impériale, numéro 411, de Milhau à Tonneins.

Règlement des alignements dans la traverse de Labastide-du-Vert.

ENQUETE.

Avis au Public.

L'avant-projet présenté par M. l'ingénieur en chef du département, pour le règlement des alignements de la route impériale, numéro 111, dans la traverse de Labastide-du-Vert, restera déposé au secrétariat de la mairie de cette commune, pendant une période de huit jours francs, du 1<sup>er</sup> au 10 mars prochain.

On pourra prendre connaissance de cet avant-projet, sans déplacement, pendant la durée du dépôt, et les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur sont invitées à présenter, dans le même délai, leurs observations par écrit, ou bien à les faire verbalement à la mairie.

Fait à Cahors, en l'Hôtel de la Préfecture, le 23 février 1863.

Le Préfet du Lot,  
Chevalier de l'Ordre impérial,  
de la Légion-d'Honneur,  
M<sup>s</sup> P. DE FLEURY.

M<sup>gr</sup> J.-J.-D. BARDOU

ÉVÊQUE DE CAHORS

SA VIE ET SA MORT

Avec le portrait de Mgr. : Prix : 60 c.

En vente au Bureau du Journal du Lot, et chez tous les Libraires de Cahors et du département

A VENDRE

Un costume complet et tout neuf de

COMMISSAIRE DE POLICE

Habit, Gilet, Pantalon, Chapeau, Echarpe et Epée.

S'adresser au Bureau du Journal.

**15 années de succès!**  
**RHUMES, TOUX NERVEUSES**  
BRONCHITES ET AUTRES IRRITATIONS  
DR POITRINE,  
guéries et prévenues par l'emploi  
**DU SIROP PECTORAL PAREGORIQUE**  
ET DE LA PÂTE PECTORALE  
de **Emile MOUSSERON, ph. à Dijon.**  
Dépôt dans les principales pharmacies.

**ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL**  
de **SARRAZIN-MICHEL**, d'Aix.  
Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciaticque, migraines, etc., etc.  
**10 fr. le flacon,** p<sup>r</sup> 40 jours de traitement.  
Un ou deux suffisent ordinairement.  
Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

A LA VILLE DE CAHORS

SABRIÉ

Marchand Tailleur, rue de la Mairie, 6.

a l'honneur de prévenir le public, que, comme par le passé, on trouvera dans ses magasins des habillements confectionnés à Paris ou par lui. Il ose espérer que les personnes qui l'honorèrent de leurs visites seront satisfaites.

Il confectionne aussi sur mesure.

TABLEAU DES DISTANCES

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

SE VEND A CAHORS,

Chez M. Laytou, rue de la Mairie, 6.